

Département : 82

1647

Aire d'étude : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Commune : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Lieu-dit : VILETTE

Dénomination : CHATEAU

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0558340 Y = 0207230

Cadastre : 1814 C3 790, 791, 1961 C3 439

PROPRIETE PRIVEE

Dossier d' INVENTAIRE FONDAMENTAL établi en 1980, 1989 par NOE DUFOUR ANNIE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1980

HISTORIQUE

CHATEAU RECONSTRUIT AU 17E SIECLE ; EN CONSERVANT DES VESTIGES DE L'EDIFICE ANTERIEUR DU 16E SIECLE (CROISEE, CHEMINEE) ; REMANIEMENTS ET CONSTRUCTION DES PARTIES AGRICOLES AU 19E SIECLE, UNE AILE DU LOGIS PORTE LA DATE 1807 ET L'INSCRIPTION JEAN REGY.

DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituant : PARTIES AGRICOLES, CITERNE

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOELLON

Couverture : TUILE PLATE, ARDOISE, TUILE CREUSE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : SOUS SOL, 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE : GROUPE, TOIT A LONGS PANS

DISTRIBUTION : ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR, EN MACONNERIE

CHATEAU

I. HISTORIQUE

Selon Valady, le château aurait été construit au début du XVII^e siècle pour Jean de Vilette, gouverneur de Saint-Antonin.

Jean Regy en aurait été propriétaire en 1801 (cf. inscription)¹.

II. DESCRIPTION

1. Situation et composition d'ensemble (pl. I-III)

Edifice situé sur le versant d'un coteau dominant le ruisseau de Luserp ; il comprend un logis à plusieurs corps (A, B, C, D) disposés en L autour d'une cour (G) bordée au nord par une grange-étable (E) et un bâtiment de dépendance (F). Un mur de soutènement ferme la cour à l'ouest.

Une citerne (H), couverte de pierre, recueille les eaux de ruissellement des toits du logis et du bâtiment F.

2. Matériaux

. Gros-oeuvre : maçonnerie de calcaire, appareil assisé allongé en moellons équarris ; encadrement des baies et chaînes d'angle en pierre de taille.

. Couvertures : le bâtiment A est couvert de tuiles plates; partiellement remplacées par la tuile mécanique, les corps de bâtiment B et C sont couverts de tuiles creuses, le corps D de tuiles mécaniques et la grange-étable (E) d'ardoise.

3. Bâtiment principal (A, B, C, D)

A. Structure

. Corps A, de plan rectangulaire, simple en profondeur, à un étage carré.

. Corps B, en rez-de-chaussée ; il contient une pièce et une tour circulaire demi-hors-oeuvre sur l'angle sud.

1. VALADY, Marquis de. *Les châteaux de l'ancien Rouergue (deuxième série). La Basse Marche I. Cantons de Najac, Rieupeyroux, Saint-Antonin*. Rodez : Carrère, 1935, p. 475-476.

CHATEAU

. Corps C et D, à un sous-sol et un rez-de-chaussée ; ils contiennent chacun une pièce. Une tour circulaire demi-hors-oeuvre flanque le corps C sur l'angle ouest [le corps D étant une adjonction]. Le sous-sol se prolonge partiellement sous la partie sud du corps B.

B. Elévations

- Corps A.

. Elévation antérieure (fig. 1, 2). Les deux collages, visibles en façade, correspondent aux murs de refend séparant l'escalier des pièces A et B.

. Elévation postérieure (fig. 5). Le même collage, correspondant au mur séparant la pièce A de l'escalier, se retrouve sur cette élévation.

- Corps B.

. Elévation antérieure (fig. 5-6)

- Corps B, C, D.

. Elévations sur cour (fig. 6). La fenêtre à gauche au deuxième niveau est une ancienne croisée partiellement murée. La porte d'entrée actuelle du corps C a été aménagée dans une ancienne baie murée. Le linteau de la porte du corps D, porte l'inscription "Jean Regy" et la date 1807 (fig. 7). La fenêtre située à sa gauche a été murée.

C. Couvertures (pl. III)

Le comble du corps A contient deux pièces séparées par un mur de refend, correspondant au mur de l'escalier. Toit à croupes ; les arbalétriers de la charpente sont assemblés à mi-bois au faîte et supportent deux pannes de versant.

D. Distribution intérieure

- Sous-sol (pl. IV)

. En a, porte et jour à encadrements chanfreinés [ancien mur extérieur] ; en A, tour circulaire couverte d'une voûte en tas-de-charge ; en B, pièce située sous la partie sud de la pièce B au rez-de-chaussée.

- Rez-de-chaussée (pl. V)

. Pièce A : cuisine actuelle ; le plafond est à poutres et solives apparentes ; le sol est dallé de pierres. Elle est équipée d'un évier traditionnel (en a) qui est aménagé dans une niche couverte d'un arc segmentaire et d'une cheminée engagée (en b) (fig. 8).

. Escalier rampe sur rampe, à mur noyau, formé de deux volées droites de onze et dix marches en pierre monolithe ; repos et paliers sont dallés de pierre.

. Pièce B : le plafond est à poutres et solives apparentes ; le sol se trouve en contrebas de un mètre par rapport à celui de la cage d'escalier ; la partie nord est en planche et la partie

CHATEAU

sud en terre battue. En c, une cheminée de pierre ; manteau et hotte sont revêtus de boiseries. En d, une canonnière ? (non visible depuis l'extérieur), une feuillure borde l'embrasure circulaire du trou de tir .

. Pièce C : en e, cheminée engagée, la face des piédroits en pierre est décorée de deux cannelures, le couverture et le conduit sont partiellement détruits.

. Pièce D : en f, placard aménagé dans l'embrasure de la fenêtre murée.

- *Premier étage* (pl. VII)

. Pièce A : cloisonnée, plancher au sol

. Pièce B : directement sous charpente, couverte d'un toit en appentis ; en a, porte ouvrant actuellement sur l'extérieur, les piédroits en quart-de-rond supportent un linteau chanfreiné ; en b, vestiges d'une ancienne croisée.

III. CONCLUSIONS

La partie la plus ancienne de l'édifice correspond aux corps B et C qui ^{sont} flanqués à chaque extrémité (sud et ouest) d'une tour circulaire demi-hors oeuvre. Quelques vestiges (une cheminée aux piédroits décorés de cannelures et une croisée au premier étage) permettent de dater cet ensemble de la seconde moitié du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle.

Le corps de bâtiment A fut construit en deux étapes : la cage de l'escalier fut d'abord accolée au corps B, comme en témoigne la chaîne d'angle au nord ; la partie nord-est, qui contient la cuisine, fut construite un peu plus tard durant le XVII^e siècle. La partie D accolée au corps de bâtiment C date de 1807 (inscription).

Ce logis a subi de nombreux remaniements : les coprs B et C comportaient, au moins un étage carré.

TABLE DE L'ILLUSTRATION

7 Planches

- I. Plan de situation
- II. Plan cadastral ancien : 1814
- III. Plan-masse schématique
- IV. Logis. Croquis schématique du sous-sol
- V. Logis. Plan au rez-de-chaussée
- VI. Logis. Coupe et plan de la cheminée de la cuisine
- VII. Logis. Plan schématique du premier étage

9 Figures

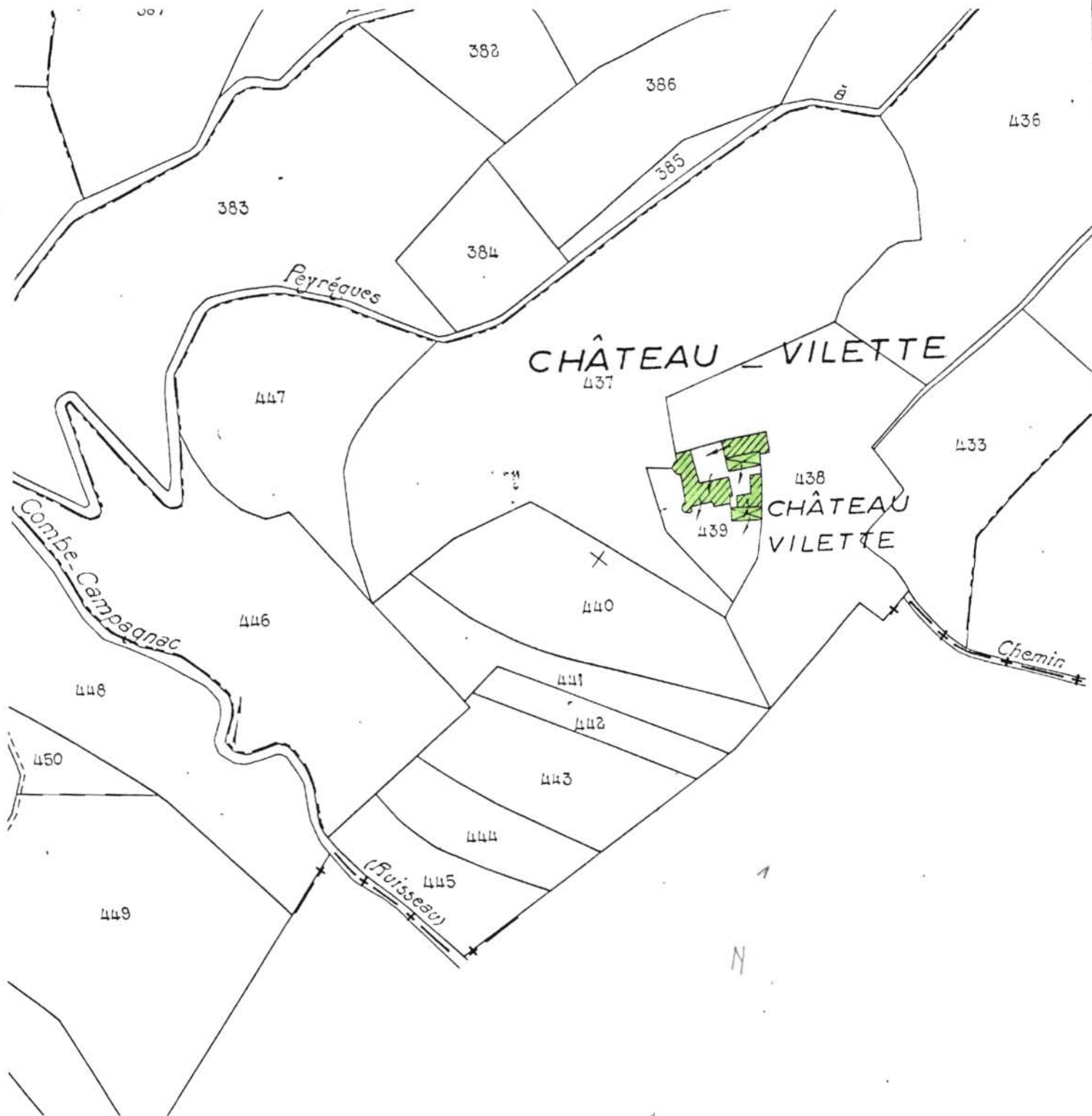
1. Logis. Ensemble depuis l'est..... 80.82.242.V
2. Logis. Elévation antérieure..... 80.82.243.V
3. Logis. Tour sur l'angle sud 80.82.244.V
4. Logis. Tour sur l'angle sud 80.82.244.V
5. Logis. Elévation sur cour 80.82.373.V
6. Bâtiments B et C. Elévation sur cour 80.82.372.V
7. Bâtiment C. Elévation sur cour, détail de la porte..... 84.82.2203.X
8. Logis. Cheminée au rez-de-chaussée 80.82.1003.X
9. Logis. Porte du premier étage..... 80.82.245.V

PL. I

Plan de situation.

Plan cadastral : 1961.C3.439.

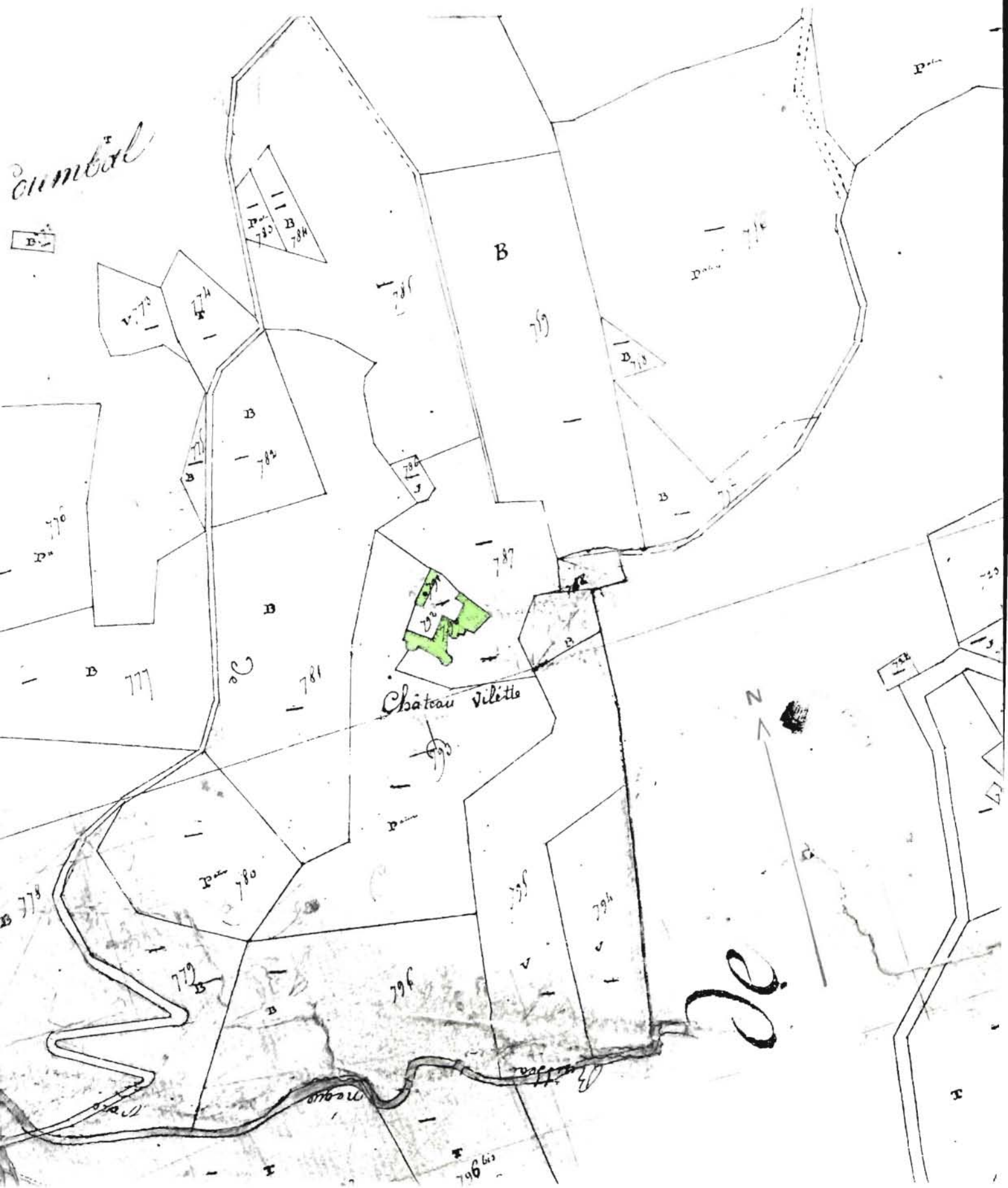
Echelle : 1/2500



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette
CHATEAU

PL. II

Plan cadastral ancien : 1814.C3.790,791.
Echelle : 1/2500



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette

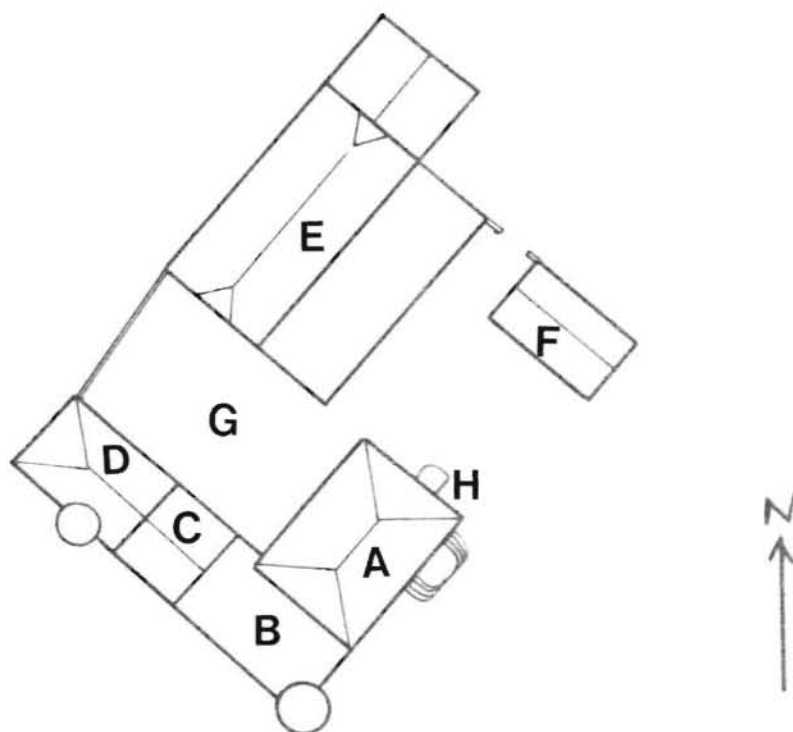
CHATEAU

PL. III

Relevé Inventaire Midi-Pyrénées. A. NOE-DUFOUR.

Plan-masse schématique établi à partir du plan cadastral de 1961.

Echelle : 1/500

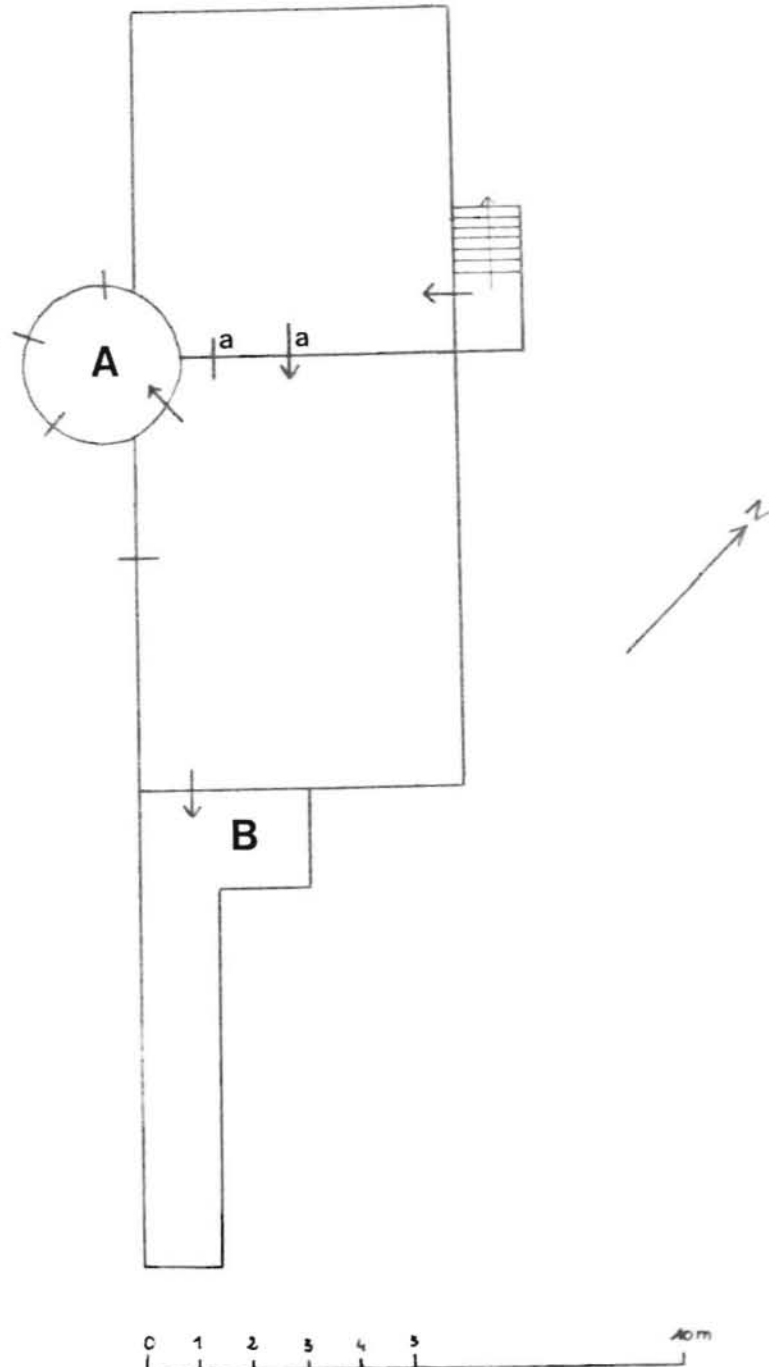


82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette
CHATEAU

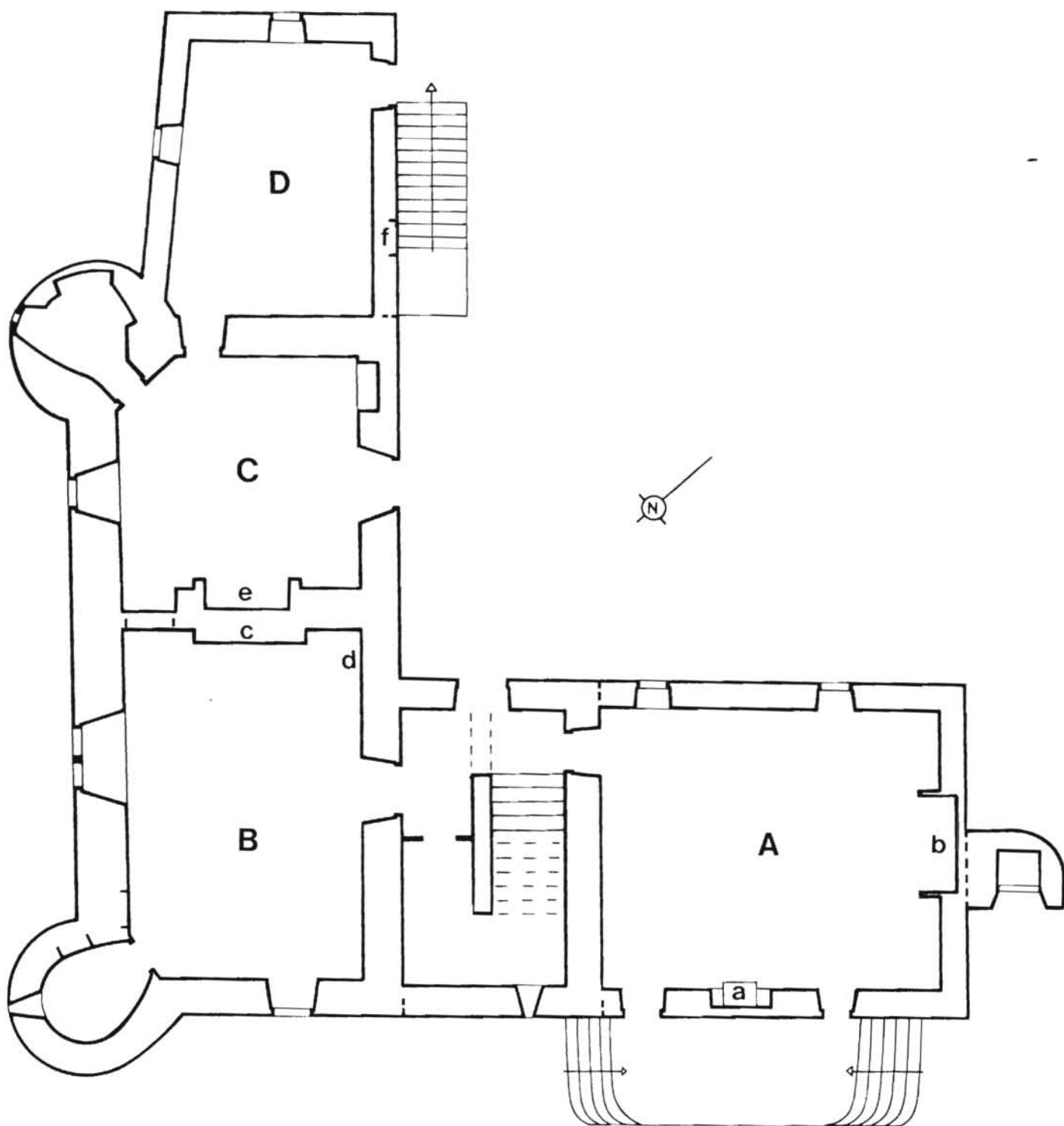
PL. IV

Relevé Inventaire Midi-Pyrénées.

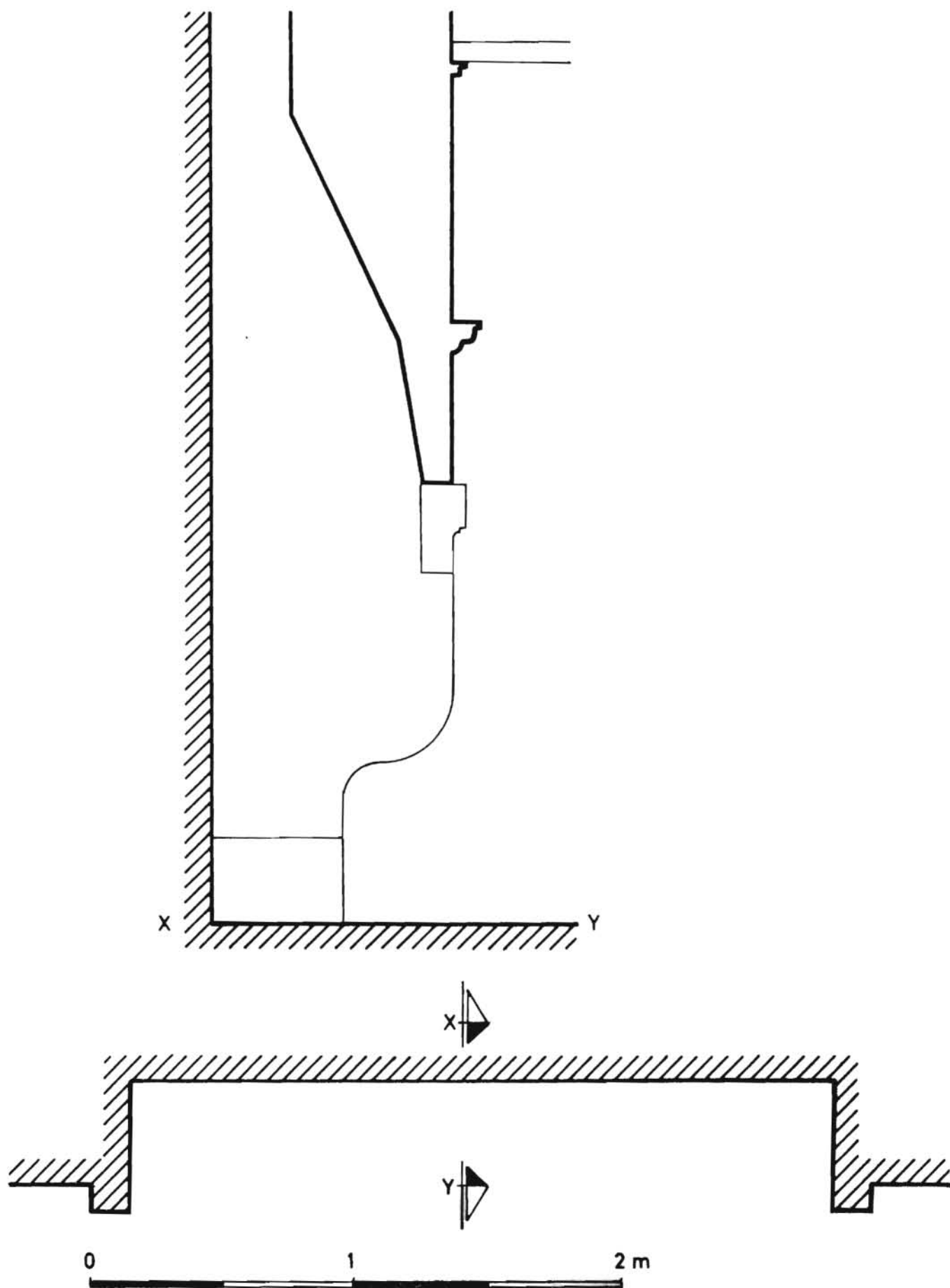
Logis. Croquis schématique du sous-sol des corps de bâtiment C et D.



PL. V : Logis. Plan au rez-de-chaussée. 1/100e
Relevé Inventaire Midi-Pyr. P. ROQUES.



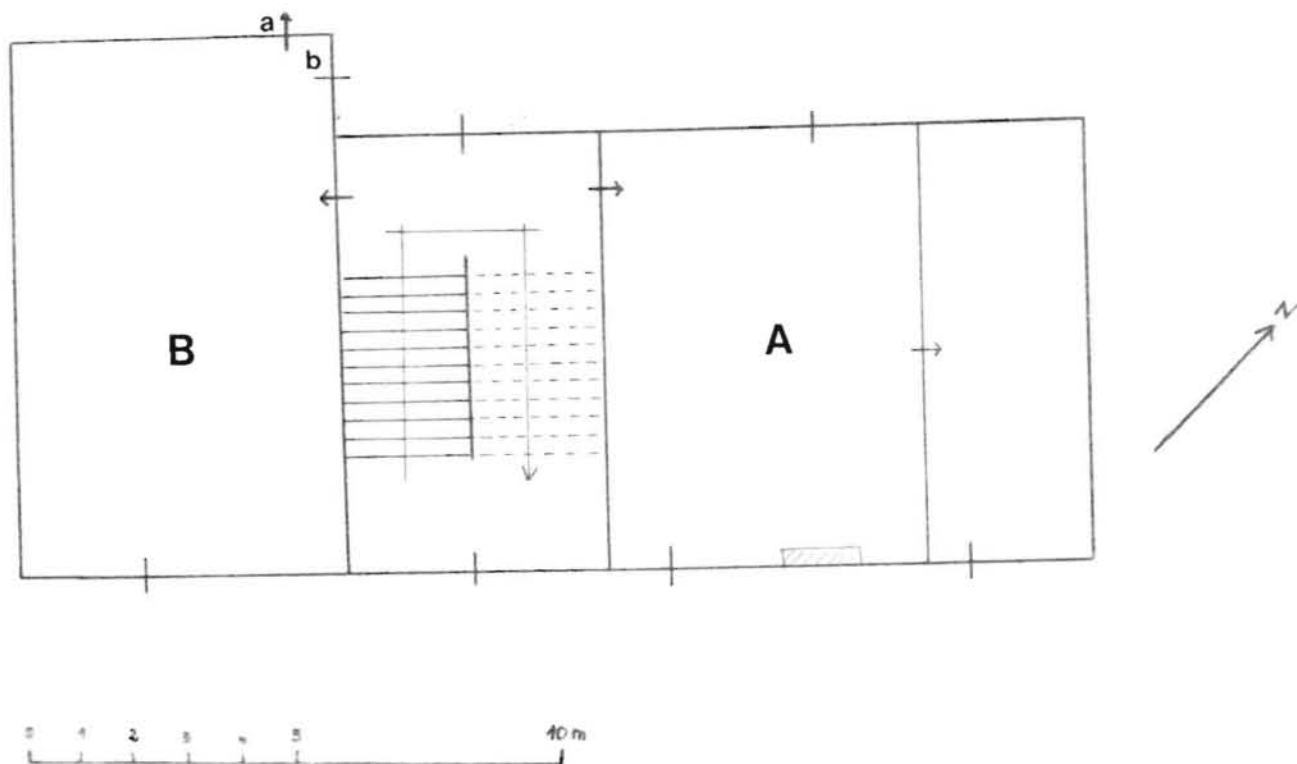
PL. VI : Logis. Coupe et plan de la cheminée de la cuisine. 1/20e
Relevé Inventaire Midi-Pyr. P. ROQUES.



PL. VII

Relevé Inventaire Midi-Pyrénées. A. NOE-DUFOUR.

Logis. Plan schématique du premier étage.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette
CHATEAU

Fig.1

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.242.V
Ch. SOULA

Logis (A). Ensemble depuis
l'Est.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette

CHATEAU

Fig.2

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.243.v

Ch. SOULA

Logis (A). Elévation antérieure



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette
CHATEAU

Fig. 3

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.244.V
Ch. SOULA

Logis (A), Tour sur l'angle
Sud.



Fig.4

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.244.V
Ch. SOULA

Logis (A). Tour sur l'angle Sud.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette
CHATEAU

Fig. 5

C1. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.373.V
Ch. SOULA

Logis (A). Elévation sur cour



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Vilette

CHATEAU

Fig. 6

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.372.V

Ch. SOULA

Corps de bâtiment B et C.
Élévation sur cour.



Fig.7

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 84.82.2203.X
Ch. SOULA

Corps de bâtiment C. Elévation
sur cour, détail de la porte : le
linteau porte la date 1807 et
l'inscription " JEAN REGY ".

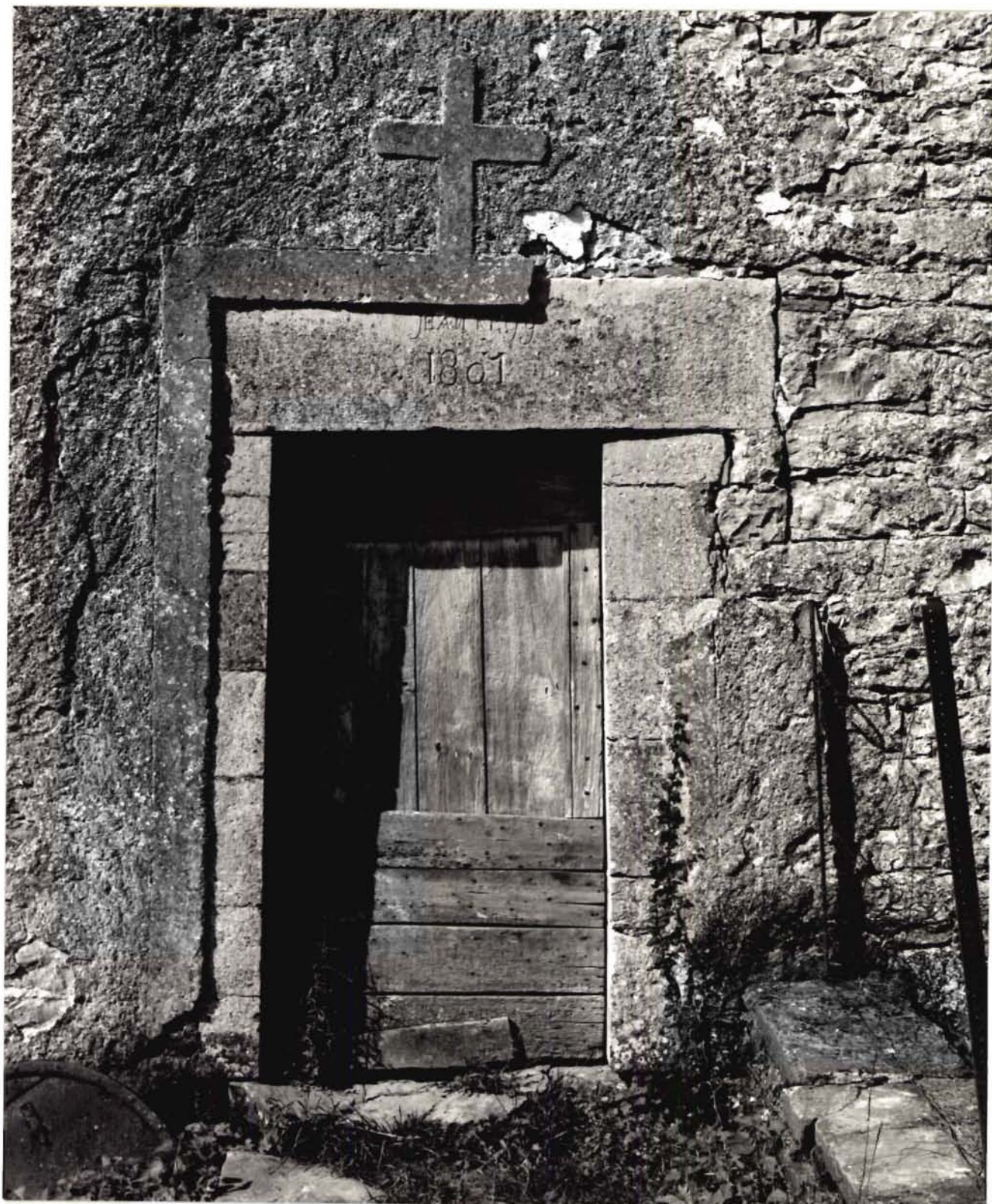


Fig. 8

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.1003.X
Ch. SOULA

Logis (A). Cheminée de la pièce
A du rez-de-chaussée.

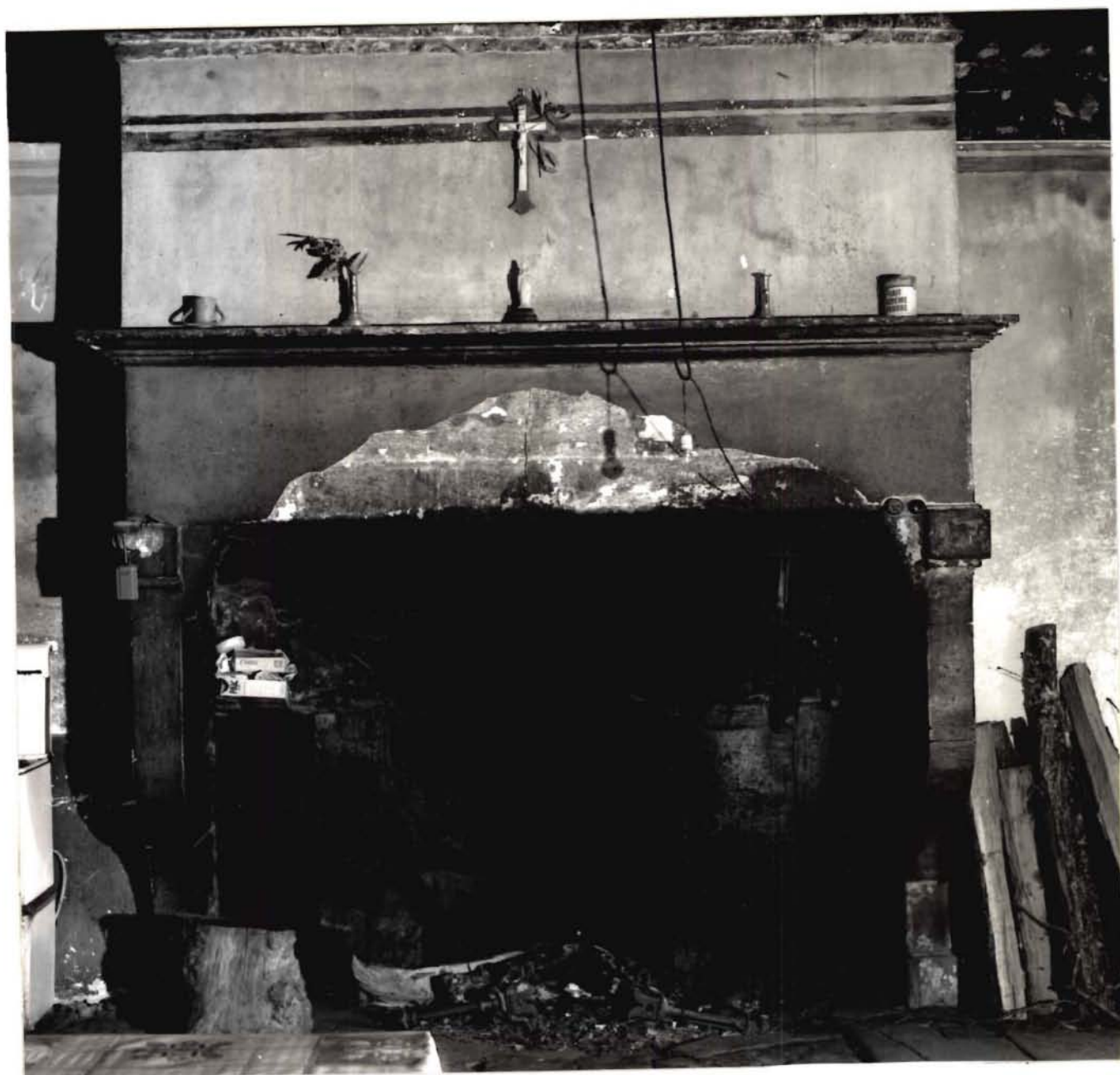


Fig. 9

Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.245.V

Ch. SOULA

Logis (A). Porte du premier
étage (en , pl.).

